

**Vœu déposé par les groupes communiste Front de gauche et Europe écologie les Verts  
visant à déclarer le 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris « zone hors TAFTA »**

Considérant que l'Union européenne et les Etats-Unis engagent actuellement un 9<sup>ème</sup> cycle de négociation sur l'accord de libre-échange intitulé Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (en anglais TAFTA), visant à mettre en place un marché commun entre ces partenaires,

Considérant qu'avec un tel accord, toute mesure sociale, sanitaire, environnementale ou salariale qui aurait un impact sur le profit des investisseurs privés pourrait être remise en cause comme une entorse au libre-échange,

Considérant que plusieurs articles (n° 4, 13, 14, 27 et 45) du mandat de négociation que les 28 gouvernements de l'Union Européenne ont accordé à la Commission en 2013 précisent que l'accord en négociation s'imposera aux municipalités et autres collectivités territoriales,

Considérant l'inscription dans le mandat de négociation de la possibilité pour les investisseurs de porter plainte auprès de tribunaux privés d'arbitrage en cas de conflit avec un Etat ou une collectivité locale, leur permettant ainsi de contourner les lois et décisions qui les gêneraient,

Considérant l'impact négatif d'un tel traité sur les services publics locaux et la libre administration des collectivités, ce qui a amené nombre d'entre elles à s'opposer à ces négociations,

Considérant que, depuis plusieurs mois, 15 régions françaises, 12 départements et plus de 70 communes ont ainsi demandé l'arrêt des négociations ou se sont prononcées symboliquement « zones hors TAFTA ».

Considérant le vœu adopté par le Conseil de Paris les 19 et 20 mai 2014 qui demande la transparence des négociations et envisage de déclarer Paris « zone hors TAFTA » si des tribunaux privé d'arbitrage sont mis en place pour résoudre les conflits entre les entreprises et les collectivités,

Considérant la pétition lancée par diverses associations et organisations politique du 14<sup>ème</sup> arrondissement demandant que celui-ci se déclare dès à présent « zone hors TAFTA », comme l'ont déjà fait précédemment les 12<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements de Paris,

**Sur proposition des groupes Europe écologie les Verts et communiste Front de gauche, le Conseil du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris émet le vœu :**

- que la Ville de Paris organise des réunions publiques d'information sur les conséquences de l'éventuel Grand marché transatlantique,
- que le 14<sup>ème</sup> arrondissement soit déclaré dès à présent « zone hors TAFTA ».